

La Coordination Nationale Des Indépendants

- La CNDI -

Organisation Professionnelle nationale et interprofessionnelle reconnue par les ministères de la Justice et du Travail.

61, rue Falguière - 75015 - PARIS - Tél : 01 43 20 22 11

E-mail : la-cndi@orange.fr - Site Internet : www.la-cndi.fr

Innovation, Courage, Indépendant.

Bulletin d'adhésion 2023

Définition d'un entrepreneur « Indépendant »



Les « Indépendants » sont des entrepreneurs qui assurent personnellement e/out directement les responsabilités d'artiste, d'artisan, de commerçant de profession libérale, de service, d'agriculteur ou de particulier employeur quel que soit le statut juridique, économique, financière, technique, sociale ou morale.

Objet de La CNDI : Tout mettre en œuvre pour représenter et défendre les artistes, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et indépendants.

Moyens : Faire élire ou désigner aux fonctions juridiques, sociales et administratives des « Indépendants » afin de pouvoir y assurer leur juste défense et d'en assurer leur développement économique.

Je soussigné (e)

Nom : Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Nom de l'entreprise :

N° d'Inscription au Registre de Commerce

Et/ou au Registre des métiers.....

Code APE.....N° Siret.....

Convention collective IDCC (Convention collective):.....

Adresse Professionnelle :

Code Postal.....Ville.....

Téléphone professionnel :.....Mobil.....

E-mail :@.....

Adresse personnelle :

Code Postal :Ville :.....

Téléphone personnel :Mobile :.....

adhère à La CNDI pour l'année 2023 avec une participation financière de 50 € minimum afin de soutenir son action. (Chèque au nom de La CNDI). Un reçu permettant une déduction fiscale me sera adressé après encaissement.

-

Fait à ,

le Signature lisible